

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 14 au 20 juin 2019

Tunisie :

- Selon le Chef de gouvernement tunisien et le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la Tunisie quittera officiellement la liste des pays « sous surveillance » du Groupe d'Action Financière (GAFI) en octobre 2019.
- Selon la CNUCED, la hausse des flux entrants bruts d'IDE en Tunisie s'est accélérée à +17,6% en 2018 par rapport à 2017, après 5 années consécutives de ralentissement des flux.
- Le déficit commercial à prix courants sur les cinq premiers mois de 2019 s'est accru de +22,4% en glissement annuel (g.a.).
- Le premier ministre tunisien, M. Youssef Chahed, a annoncé, mardi 18 juin 2019, une réforme du secteur financier à l'occasion du 50ème anniversaire de la création de la Bourse de Tunis.
- La Banque Mondiale a accordé, vendredi 14 juin 2019, deux prêts d'un montant total de 175 M USD pour financer deux programmes de transformation numérique.
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) s'est engagé à aborder en profondeur la question de l'endettement du secteur touristique mardi 18 juin 2019, lors d'un événement organisé par la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH).

Libye :

- Un entrepôt pétrolier aurait été endommagé par une frappe aérienne de l'Armée nationale libyenne (ANL).
- Le ministre libyen de l'économie a annoncé que Total avait entamé les procédures de régularisation de sa situation en Libye.

TUNISIE

- Selon le Chef de gouvernement tunisien et le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la Tunisie quittera officiellement la liste des pays « sous surveillance » du Groupe d'Action Financière (GAFI) en octobre 2019.

Une réunion du Groupe d'Action Financière (GAFI) s'est tenue jeudi 20 juin 2019 aux Etats-Unis. Dans le cas de la Tunisie, il s'agissait de s'assurer que le pays avait finalisé le Plan d'action national visant à être en conformité avec les normes internationales du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Pour rappel, la Tunisie a été inscrite le 3 novembre 2017 sur la liste noire du GAFI recensant les pays à haut risque en termes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le 27 janvier 2018, le GAFI avait placé la Tunisie dans une autre liste de pays, « sous surveillance », compte tenu des efforts importants qu'elle avait entrepris dans ce domaine. Pour sortir de cette liste, le pays devait finaliser le plan d'action dans les délais impartis. A la suite de son Assemblée Générale à Paris du 17 au 22 février 2019, le GAFI avait demandé à la Tunisie de soumettre un cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action, et de continuer à travailler à sa mise en œuvre pour remédier à ses carences stratégiques. Faisant suite à la réunion du GAFI, le Chef de gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, a annoncé [sur Twitter](#) dans la soirée du jeudi 20 juin 2019, que la Tunisie allait sortir de la liste des pays « sous surveillance » du GAFI « avant la fin de l'année ». Ces informations ont été confirmées vendredi 21 juin 2019 par M. Marouane El Abassi, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) et Président de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF), lors d'un point presse organisé au siège de la BCT. Selon M. El Abassi, cette réunion a décidé de la tenue d'une visite « on-site » de deux jours, qui sera effectuée en Tunisie par les équipes du GAFI le 15 septembre 2019, afin de s'assurer de la mise en place effective de ce qui a été présenté par la Tunisie. A l'issue de cette visite, une réunion, dont la date n'est pas encore arrêtée, se tiendra à Paris en octobre 2019. Toujours selon M. El Abassi, cette réunion devrait acter officiellement la sortie de la Tunisie de la liste du GAFI et par suite de la liste noire de l'Union Européenne des pays tiers à haut risque « susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme » (l'Union européenne ayant prévu d'annoncer sa décision le mois suivant l'officialisation du choix du GAFI). M. Faycal Derbel, ministre conseiller auprès du Chef du gouvernement chargé de la fiscalité, présent lors du point presse, a souligné qu'une réunion à l'initiative du Gouvernement s'est tenue dès le jeudi 20 juin au soir, pour commencer à préparer cette visite « on-site ».

- Selon la CNUCED, la hausse des flux entrants bruts d'IDE vers la Tunisie s'est accélérée à +17,6% en 2018 par rapport à 2017, après 5 années consécutives de ralentissement des flux.

Selon le [World Investment report 2019](#), publié chaque année par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les flux entrants bruts d'IDE ont augmenté de +17,6% en glissement annuel en 2018, pour atteindre environ 1 Md USD (ce qui est comparable aux estimations de la *Foreign Investment Promotion Agency* - FIPA : +16,6% en g.a. à 1,1 Md USD). Il s'agit de la première hausse depuis l'année 2012 selon la CNUCED. Si les flux annuels ont retrouvé leur niveau de 2015, ils sont encore loin de celui de 2012 (1,6 Md USD cette année). Selon le rapport, les flux d'IDE en 2018 étaient d'abord orientés vers le secteur industriel (375 M USD, soit environ 36% des IDE dirigés vers la Tunisie), puis vers le secteur de l'énergie (300 M USD, soit environ 29%) et des services (200 M USD, soit environ 19%), soit la même répartition sectorielle que pour la FIPA. Selon la CNUCED et la FIPA, la France est le plus important fournisseur d'IDE en Tunisie en 2018, devant le Qatar. Par type d'IDE, le nombre d'IDE de création (ou *greenfield investment*) en Tunisie apparaît en baisse en g.a. en 2018 (-15,3% à 554 M USD), et ce malgré le fait que les entreprises chinoises ont annoncé d'importants IDE de création. La Tunisie est le pays d'Afrique du Nord qui a accueilli le moins d'IDE en 2018, derrière l'Egypte (6,8 Mds USD en 2018), le Maroc (3,6 Mds USD), l'Algérie (1,5 Md USD) et le Soudan (1,1 Md USD). Certes, ces flux représentaient 13,3% de la formation brute de capital fixe (FBCF) en Tunisie en 2018, soit un taux supérieur à celui des pays voisins (10,5% au Maroc et 2,3% en Algérie) ou à la moyenne mondiale (6%). Toutefois, ce ratio met surtout en lumière la faiblesse de l'investissement brut en Tunisie (le taux d'investissement brut étant estimé à 19,3% du PIB en 2018 selon le Fonds Monétaire International).

Le stock d'IDE bruts entrants en Tunisie a diminué selon la CNUCED de -8,1% en 2018 en g.a. pour atteindre 26,8 Mds USD, soit 67,1% du PIB. Il s'agit d'un ratio supérieur à celui du Maroc (54,3% du PIB), de l'Algérie (17% du PIB) ou encore à la moyenne mondiale (38,1% du PIB).

- Le déficit commercial à prix courants sur les cinq premiers mois de 2019 s'est accru de +22,4% en glissement annuel (g.a.).

Selon [les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur les cinq premiers mois de l'année 2019 a progressé de +22,4% en glissement annuel (g.a.). Ainsi, il s'élevait à 8,11 Mds TND fin mai 2019, contre 6,62 Mds fin mai

2018. La hausse des exportations en valeur (+15,1% sur les cinq premiers mois de 2019 en g.a. à 19,59 Mds TND) est légèrement inférieure à celle des importations en valeur (+17,2% en 2019 en g.a. à 27,7 Mds TND). Ces variations sont liées principalement à un effet prix : les exportations en volume (prix constants, base 2015) ont diminué de -3,5% sur les cinq premiers mois de 2019 en g.a. et les importations en volume ont baissé de manière moins importante (-3,1% en g.a.). Pour rappel, au 30 mai 2019, le taux de change TND/EUR s'est déprécié de 11,1% sur un an. Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur issues des secteurs de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ont diminué de -13,7% durant les cinq premiers mois de 2019 en g.a., en lien notamment avec la chute des exportations d'huile d'olive (-43,5% en g.a. à 687,3 M TND fin mai 2019). Du côté des importations, les importations de produits énergétiques ont augmenté de +39,9% sur les cinq premiers mois de 2019 en g.a.. En conséquence, le déficit énergétique a augmenté de +52,5% en g.a. à 3,13 Mds TND fin avril 2019. Il représente désormais 38,6% du déficit commercial total (contre 31% fin mai 2018). Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie est lié principalement aux échanges avec la Chine (- 2 497,7 M TND), l'Italie (- 1 360,9 M TND), qui passe devant l'Algérie (- 1 348,3 M TND), la Turquie (- 1 156,2 M TND) et la Russie (- 700 M TND). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+ 2 095 M TND), de la Libye (+ 577 M TND) et du Maroc (+ 243,7 M TND).

- *Le premier ministre tunisien, M. Youssef Chahed, a annoncé, mardi 18 juin 2019, une réforme du secteur financier à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de la Bourse de Tunis.*

A l'occasion de la 1^{ère} édition des Assises de la Bourse, organisée dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la création de la Bourse de Tunis, mardi 18 juin 2019, le Chef du gouvernement M. Youssef Chahed a annoncé une réforme du secteur financier. Cette réforme comporte les volets suivants : i/ réviser le cadre législatif du secteur financier, en adoptant les normes internationales ; ii/ rendre le Conseil du Marché Financier (CMF) plus autonome et renforcer ses activités de contrôle ; iii/ améliorer l'attractivité du secteur financier pour l'investisseur ; iv/ faciliter l'accès au financement via le marché financier, notamment pour les entreprises publiques et les collectivités locales ; v/ créer de nouveaux outils et mécanismes en adéquation avec les besoins financiers des entreprises ; vi/ encourager l'investissement et l'épargne, y compris en inculquant une culture boursière ; vii/ mettre en œuvre le projet Investia-PME, visant à faciliter le financement non-bancaire de 120 PME à travers certains outils financiers ; viii/ augmenter le nombre d'entreprises cotées en Bourse. En outre, le ministre des finances, M. Ridha Chalhoun, a évoqué les faiblesses du secteur financier actuel. Selon lui, celui-ci est : i/ insuffisamment développé, en lien avec le faible taux d'inclusion financière (36%) et la contribution limitée du marché financier au financement de l'investissement privé (6,5% fin 2018 contre 10% en 2010) ; ii/ présente des dysfonctionnements majeurs, en lien avec les conditions difficiles d'entrée en Bourse et l'inadéquation des outils financiers existants, par rapport aux besoins des entreprises.

- *La Banque Mondiale a accordé, vendredi 14 juin 2019, deux prêts d'un montant total de 175 M USD pour financer deux programmes de transformation numérique.*

Dans un communiqué publié le 14 juin 2019, la Banque Mondiale (BM) a annoncé l'octroi de deux prêts d'un montant total de 175 M USD à la Tunisie, dans le cadre du financement de deux programmes de transformation numérique. Le premier, doté de 100 M USD, est un programme de transformation numérique pour des services centrés sur l'utilisateur. Il interviendra essentiellement dans quatre domaines : i/ les programmes d'aide sociale, ii/ la sécurité sociale, iii/ la numérisation des services de gestion de l'éducation, iv/ l'amélioration des ressources numériques pour renforcer les enseignements et les apprentissages. Le second, doté de 75 M USD, est un programme de soutien à l'activité des *start-up* et Petites et Moyennes Entreprises (PME) innovantes. A cette fin, 45 M USD seront alloués à la création d'un fonds pour les *start-up* et PME tunisiennes, leur permettant de financer leurs investissements en fonds propres ; 17 M USD seront alloués au développement des entreprises innovantes ; 8 M USD seront alloués au renforcement de l'écosystème, afin de faciliter le développement des entreprises ; et 5 M USD seront alloués au renforcement des capacités institutionnelles. Pour rappel, la BM est proche actuellement du seuil limite autorisé d'intervention en Tunisie. Son portefeuille dans le pays s'élève à 2 Mds USD au total, dont la moitié environ correspond à des projets récents.

- *Le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) s'est engagé à aborder en profondeur la question de l'endettement du secteur touristique mardi 18 juin 2019, lors d'un événement organisé par la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH).*

Le Gouverneur de la BCT, M. El Abassi, a affirmé son engagement pour mener une réflexion stratégique sur la question de l'endettement du secteur touristique, lors d'un atelier organisé mardi 18 juin 2019 par la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH). Le taux d'endettement de ce secteur est en moyenne deux fois supérieur à celui des autres secteurs. Selon l'Economiste Maghrébin, les banques STB, Amen Bank et BIAT seraient engagées à hauteur de 67 % de l'endettement hôtelier, estimé à 3 Mds TND (907 M EUR). Pour remédier à cette situation, la FTH avait présenté en 2017 le Livre Blanc relatif à la restructuration des dettes du secteur hôtelier mais cet outil n'a pas permis d'atteindre les objectifs attendus. Le secteur touristique, qui souffre de cette crise d'endettement depuis la fin des années 1990, fait pourtant preuve de résilience. Il a ainsi représenté 6,9 % du PIB national en termes de contribution directe et 13,7 % du PIB domestique en termes de contribution totale en 2017 selon le World Travel & Tourism Council (WTTC). En 2019 il devrait contribuer à 14,2 % du PIB, selon une étude récente du bureau d'études internationales KPMG prenant en compte ses effets indirects dans l'économie nationale.

LIBYE

- *Un entrepôt pétrolier aurait été endommagé par une frappe aérienne de l'Armée nationale libyenne (ANL).*

Selon une information de Reuters rapportée sur la base d'une déclaration de la National Oil Corporation (NOC), un entrepôt pétrolier aurait été endommagé par une frappe aérienne de l'Armée nationale libyenne (ANL). Le Président de la NOC, M. Mustafa Sanalla, n'a toutefois pas explicité ce qui avait été endommagé précisément. L'entrepôt appartient à la Mellitah Oil & Gas, une *joint-venture* entre la NOC et le pétrolier italien ENI. Il s'agirait de la première attaque confirmée sur des actifs pétroliers étrangers depuis que les forces dirigées par le Général Khalifa Haftar ont lancé une offensive armée pour s'emparer de Tripoli.

- *Le ministre libyen de l'économie a annoncé que Total avait entamé les procédures de régularisation de sa situation en Libye.*

M. Ali Al-Issawi, ministre libyen de l'économie et de l'industrie, a confirmé que le groupe français Total et d'autres sociétés pétrolières étrangères avaient déjà engagé des procédures en vue du renouvellement de leurs licences pour pouvoir travailler en Libye. Pour rappel, le 9 mai 2019, le Gouvernement d'entente nationale (GEN) avait menacé de suspendre les activités de 40 entreprises, principalement européennes, dont la compagnie pétrolière Total. La raison évoquée à l'époque par M. Ali Al-Issawi, était que ces sociétés n'avaient pas renouvelé leurs autorisations de travail permettant d'exercer des activités en Libye. Une période de grâce de trois mois était alors accordée à ces sociétés, afin de renégocier leurs droits d'exploitation.